

SEJOUR A MEJANNES LE CLAP

VVF CLUB LES CIGALES DU GARD***


MÉJANNES-LE-CLAP - GARD



- VVF Les Cigales du Gard - 30430 Méjannes-le-Clap
- Tél. 04 66 24 42 75 • Courriel : accueil.mejannes-le-clap@vfvillages.fr
- Altitude : 310 m.

VOTRE VVF

Entouré de garrigue boisée et odorante, le VVF Club est situé à proximité du bourg. Il comprend 78 gîtes spacieux et de plain-pied (de 2 et 3 pièces).

 4 gîtes 5 pers. et 1 gîte 7 pers. adaptés

- Bar et restaurant jusqu'à 160 couverts dans une ambiance provençale.
- Piscine extérieure chauffée avec plage verte, terrain multisport, salle TV.
- 4 salles en location (de 20 à 120 pers.).
- Wifi gratuit dans les espaces communs.
- Parking extérieur gratuit, non surveillé.

> BON À SAVOIR

Taxe municipale de séjour :

À régler sur place dès votre arrivée.

Pique-nique :

Dans une démarche de développement durable et de lutte contre le gaspillage, nous vous remercions de prévoir pour vos pique-niques deux boîtes hermétiques, une gourde, des couverts et un sac à dos. VVF vous fournit des serviettes en papier et un kit (éponge, produit vaisselle et torchon) est à votre disposition dans le logement.

L'ENVIRONNEMENT

> LES VISITES

La grotte Chauvet 2 Ardèche, réplique exacte de la grotte originelle inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Pont d'Arc porte d'entrée des magnifiques gorges de l'Ardèche.

L'aven d'Orgnac l'une des plus belles cavités à concrétions de France, l'incroyable grotte de la Salamandre et ses « Géants de cristal ».

Les Cévennes et le petit train à vapeur.

Le Pont du Gard, Nîmes la « Rome française », Arles cité antique et romaine, Orange ville d'Art et d'Histoire.

Le site archéologique de Glanum, la ville médiévale de Vaison-la-Romaine. Gordes l'un des « Plus Beaux Villages de France » au coeur des monts de Vaucluse.

L'abbaye de Sénanque, le monastère de la Chartreuse de Valbonne à Saint-Paulet-de-Caisson, le château des Roures à Labastide-de-Virac.

La bambouseraie à Anduze...

> LES ACTIVITÉS

Le climat est propice aux activités de pleine nature et à de rafraîchissantes baignades.

Canotage dans les gorges de la Cèze et de l'Ardèche Parcours aventure, via ferrata, balades dans la garrigue...

Plus d'informations sur votre destination sur vfv.fr ou vfv-groupes.fr

SEJOUR A MEJANNES LE CLAP

Fin septembre 2024, le club des Cyclos Portois vous propose un séjour en pension complète pour une durée de 4 jours / 3 nuits en VVF à Méjannes le Clap dans le Gard.

Lieu : VVF de Méjannes le Clap (Gard)

Date : du mardi 24 septembre 2024 au vendredi 27 septembre 2024 soit 4 jours / 3 nuitées

Montant du séjour : 198 € (assurance de 9€ incluse)

Si chambre seule, supplément de 60€.

Les modalités de règlement sont spécifiées dans le bulletin d'inscription ci-après.

Transport : En voiture individuelle à charge du participant.

Le coût du transport aller/retour en voiture individuelle est estimé à 42 € (source Via Michelin), l'acheminement du vélo est à la charge et sous la responsabilité du participant.

Participation du club : Le club prend en charge les apéritifs du briefing et la taxe de séjour à concurrence de 20 € par participant.

S'il reste un reliquat positif, il sera réglé au participant en fin de séjour.

Plus d'informations :

- Sur le lieu d'accueil: <https://www.vvf.fr/villages-vacances/vacances-mejannes-le-clap-vvf-villages.html#village-pointsforts>
- Sur l'office de tourisme : <https://www.mejannesleclap.com/>
- Sur les modalités du séjour : voir page suivante

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEJOUR DE SAINTE MAXIME

(à retourner avant le 13 janvier 2024 à un dirigeant)

Noms / Prénoms :

Je souhaite une chambre individuelle (supplément de 60€)

Règlement : (si couple, doubler les montants)

Je joins 3 chèques de 66 € (soit 198€) encaissables au 10 juillet – 10 août – 10 septembre

SEJOUR A MEJANNES LE CLAP

LA PRESTATION COMPREND

- L'apéritif de bienvenue.
- La pension complète, du dîner du premier jour, au déjeuner du dernier jour, avec 1/4 de vin offert par personne au repas.
- Le «bar à pasta» : différentes variétés de pâtes vous sont proposées au déjeuner et dîner en complément du plat de résistance.
- L'hébergement en formule confort (à raison d'une personne par pièce avec salle d'eau et wc à partager).
- Le linge de toilette, le lit fait à l'arrivée et le ménage en fin de séjour.
- L'animation de soirée.
- Un repas terroir.
- Frais de dossier : gratuits (partenariat FFCT).
- L'assurance multirisque (souscription pour l'ensemble du groupe - facultative) : 9 € , prix déterminé par le total séjour divisé par le nombre de participants, frais d'inscription inclus. Clauses : extension épidémie et pandémie, annulation, dommages aux bagages, arrivée tardive, assistance aux voyageurs, interruption de séjour, assistance au véhicule, Responsabilité civile villégiature. Détails sur demande, nous consulter.

LA PRESTATION NE COMPREND PAS

- Le transport.
- Le supplément en chambre single (sur demande, nombre limité) : 60 € par personne.
- Le ménage et lits refaits : 8 € par nuit et par personne.
- Le changement du linge de toilette : 5 € par nuit et par personne.
- Le café : 1,7 € par café.
- Apéritif bar : 3,5 € par personne (détails sur demande - autres formules disponibles).
- Apéritif cocktail : 12 € par personne (détails sur demande - autres formules disponibles).
- Supplément menu gourmand / de pays : 14 € par personne (détails sur demande).
- Supplément menu saveur : 20 € par personne (détails sur demande).
- La taxe de séjour (à régler sur place ou sur facture après séjour) : 0,70 € par nuit et par personne.

A NOTER

- Pensez à réserver la ou les place(s) pour le ou les guide(s) dans votre moyen de transport (bus ou voiture particulière).
- VVF s'inscrit dans une démarche de développement durable et contribue à la lutte contre le gaspillage. Aussi, nous vous remercions de prévoir pour vos pique-niques : un sac à dos, une gourde, deux boites hermétiques et des couverts. Des serviettes en papier seront fournies par le village et un kit composé d'une éponge, produit vaisselle et torchon sera mis à disposition dans vos logements. Les pique-niques sont à réserver minimum 15 jours avant votre arrivée.
- Pour toutes les formules de séjour, les logements sont mis à disposition le premier jour à partir de 17h et doivent être libérés avant 10h le dernier jour. Pour les arrivées tardives (après 23h) ou les départs matinaux (avant 6h), un supplément vous sera facturé : consulter VVF.